COMMUNE DE HUNSPACH

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mai
Le Conseil Municipal de la commune de Hunspach, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la mairie de la Commune de HUNSPACH,
sous la présidence de Mme Sylvie HEIBY, Maire

Présents :
Sylvie HEIBY, Pierre BILLMANN, Anne GUTH, Joël VOGEL, Sabine BILLMANN, , Frédéric NEUHARDT, Estelle BESENWALD, Marc WENGER, Noémie KNITTEL, Laura SCHULER, Linda SOKOL, Thierry ESCH, Romain LAUTERBACH, Joanne BOHEIM, Arnaud STEINMANN

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Anne GUTH
Date de convocation : 20 mai 2026

&&&&&&

1° PRESENTATION ROLE ET MISSION DU PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD
Léa Mengus, chargée de mission « Plans communaux de préservation de la biodiversité et des paysages » présente au conseil municipal, le rôle et les missions du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. L'Atlas de la biodiversité communale de Hunspach et le plan d'actions menées depuis 2023 sont présentés à l'ensemble du nouveau conseil municipal. Des échanges se poursuivent sur la perspective de continuité du conseil local de la biodiversité, ainsi qu'une réflexion sur des nouvelles actions à mener.

2° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 27 AVRIL 2026
Le compte-rendu du 27 avril 2026 est adopté à l'unanimité.

3° AVIS SUR UN PROJET D'EMPRUNT AVEC HYPOTHEQUE DU CONSEIL PRESBYTERAL
Madame le Maire informe le Conseil municipal que le Conseil presbytéral de Hunspach envisage de contracter un emprunt d'un montant de 150 000 euros, assorti d'une hypothèque, afin de financer des travaux de rénovation du foyer paroissial.
Dans ce cadre, la Préfecture sollicite l'avis du Conseil municipal conformément à l'article L.2541-14 du Code général des collectivités territoriales, lequel prévoit que le Conseil municipal « donne obligatoirement son avis sur les autorisations d'emprunter, d'acquérir, d'échanger ou d'aliéner des immeubles, de plaider en justice ou de transiger, demandées par des fabriques d'églises et autres administrations cultuelles ». Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la demande du Conseil presbytéral de Hunspach tendant à contracter un emprunt avec hypothèque d'un montant de 150 000 euros pour la rénovation du foyer paroissial.

4° COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)
Madame le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué. Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission. La

nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 personnes.

5° DESIGNATION DES ELECTEURS POUR L'ELECTION DES DELEGUES DU COLLEGE DES COMMUNES AU COMITE SYNDICAL DE L'ATIP

A l'issue des élections municipales, les conseillers municipaux, membres de l'ATIP désignent leurs délégués afin de siéger au sein du Comité syndical. Pour ce faire, chaque entité membre de l'ATIP, désigne au sein de son organe délibérant, un électeur (et un suppléant) qui sera appelé à voter pour la liste de candidats du collège correspondant.
Le conseil municipal désigne Mme Sylvie HEIBY en qualité d'électeur titulaire et M. Pierre BILLMANN en qualité d'électeur suppléant qui sera appelé à voter pour la liste de candidats du collège des communes au sein du Comité syndical de l'ATIP.

6° DIVERS :

- Compte-rendu d'activités maire et adjoints
- Maison Heimlich : présentation du projet au nouveau conseil municipal
- Elections grands électeurs – 5 juin 2026 - Elections sénatoriales 2026
- Kirrbaechel : proposition de réunion de consultation des riverains du Kirrbaechel – PNRV + SDEA pour l'entretien des rives
- Commission salles des fêtes : 23 juin 2026
- Inondation 10 mai 2026

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 30

HEIBY Sylvie	Maire	
BILLMANN Pierre	Adjoint au Maire	
GUTH Anne	Adjoint au Maire	
VOGEL Joël	Adjoint au Maire	
BILLMANN Sabine	Conseillère Municipale	
NEUHARDT Frédéric	Conseiller Municipal	
BESENWALD Estelle	Conseillère Municipale	
WENGER Marc	Conseiller Municipal	
KNITTEL Noémie	Conseillère Municipale	
SCHULER Laura	Conseillère Municipal	
SOKOL Linda	Conseillère Municipale	
ESCH Thierry	Conseiller Municipal	
LAUTERBACH Romain	Conseiller Municipal	
BOHEIM Joanne	Conseillère Municipale	
STEINMANN Arnaud	Conseiller Municipal	